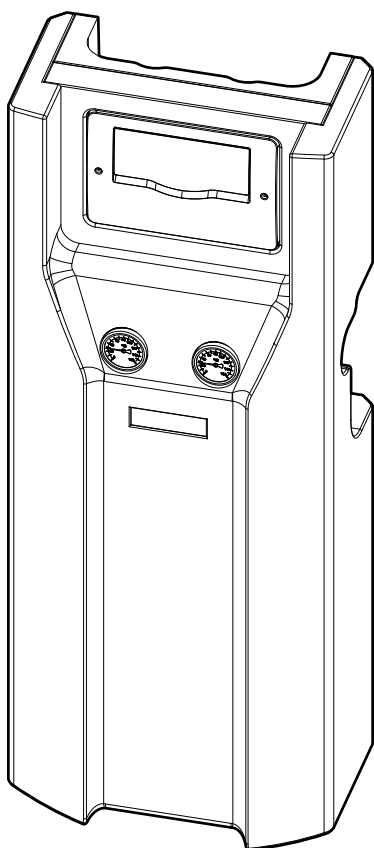


Station solaire

DKS



Notice d'installation, d'utilisation et d'entretien

M002788-A

Sommaire

1	Introduction	4
	1.1 Symboles utilisés	4
	1.2 Abréviations	4
	1.3 Généralités	4
	1.3.1 Responsabilité du fabricant	4
	1.3.2 Responsabilité de l'installateur	5
	1.3.3 Responsabilité de l'utilisateur	5
2	Consignes de sécurité et recommandations	6
	2.1 Consignes de sécurité	6
	2.2 Recommandations	6
3	Description technique	7
	3.1 Description générale	7
	3.2 Principaux composants	7
	3.3 Principe de fonctionnement	8
	3.3.1 Circulateur	8
	3.3.2 Débitmètre	8
	3.3.3 Clapets anti-thermosiphon	8
	3.3.4 Soupape de sécurité	8
	3.4 Caractéristiques techniques	9
	3.4.1 Circulateur	9
4	Installation	10
	4.1 Réglementations pour l'installation	10
	4.2 Colisage	10
	4.2.1 Livraison standard	10
	4.2.2 Accessoires	10
	4.3 Montage de la station solaire	11
	4.3.1 Mise en place sur un préparateur	11
	4.3.2 Montage sur un mur	15
	4.4 Schéma de raccords hydrauliques	16
	4.5 Remplissage du circuit primaire solaire	16
	4.5.1 Processus de rinçage	17
	4.5.2 Rinçage	17
	4.5.3 Contrôle d'étanchéité	18

	4.5.4	Remplissage	19
	4.5.5	Purge	20
	4.5.6	Réglage du débit	21
5		Mise en service	22
	5.1	Points à vérifier avant la mise en service	22
	5.2	Procédure de mise en service	22
6		Contrôle et entretien	23
	6.1	Consignes générales	23
	6.2	Contrôle et entretien du circuit solaire	23
	6.2.1	Opérations d'entretien à effectuer	23
7		Pièces de rechange	24
	7.1	Généralités	24
	7.2	Pièces détachées	24
	7.2.1	Station solaire	25
8		Garanties	28
	8.1	Généralités	28
	8.2	Conditions de garantie	28

1 Introduction

1.1 Symboles utilisés

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



DANGER

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



AVERTISSEMENT

Signale un risque de situation dangereuse pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



ATTENTION

Signale un risque de dégâts matériels.



Signale une information importante.




Signale un renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

1.2 Abréviations

► **ECS** : Eau Chaude Sanitaire

1.3 Généralités

1.3.1. Responsabilité du fabricant

Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives européennes applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage  et tous les documents nécessaires.

Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- ▶ Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil.
- ▶ Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
- ▶ Non-respect des instructions d'installation de l'appareil.

1.3.2. Responsabilité de l'installateur

L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Réaliser l'installation conformément à la législation et aux normes en vigueur.
- ▶ Effectuer la première mise en service et effectuer tous les points de contrôles nécessaires.
- ▶ Expliquer l'installation à l'utilisateur.
- ▶ Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil.
- ▶ Remettre toutes les notices à l'utilisateur.

1.3.3. Responsabilité de l'utilisateur

Pour garantir un fonctionnement optimal de l'appareil, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :

- ▶ Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil.
- ▶ Faire appel à des professionnels qualifiés pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service.
- ▶ Se faire expliquer l'installation par l'installateur.
- ▶ Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié.
- ▶ Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

2 Consignes de sécurité et recommandations

2.1 Consignes de sécurité

**ATTENTION**

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique de l'appareil.

**DANGER**

Risque de brûlure en cas d'émanation de vapeur. Lors de l'installation, veuillez vérifier si les réglementations locales imposent le raccordement d'une conduite de décharge au groupe de sécurité.

**ATTENTION**

Pour éviter tout dommage provoqué par une surpression dans le circuit solaire, les vannes à boisseau sphérique ne doivent être fermées que durant la procédure d'entretien.

2.2 Recommandations

**ATTENTION**

Ne pas laisser l'installation sans entretien. Effectuer un entretien régulier de l'installation pour garantir son bon fonctionnement.

**AVERTISSEMENT**

Seul un professionnel qualifié est autorisé à intervenir sur l'appareil et l'installation.

**ATTENTION**

Éviter impérativement que les éléments d'étanchéité en EPDM de la station entrent en contact avec des substances contenant des huiles minérales. Les produits contenant des huiles minérales causent des dommages graves et durables au matériau, qui perd alors ses propriétés d'étanchéité.

**ATTENTION**

La station solaire doit être installée suffisamment loin du champ de capteurs car le fluide solaire peut y être très chaud.

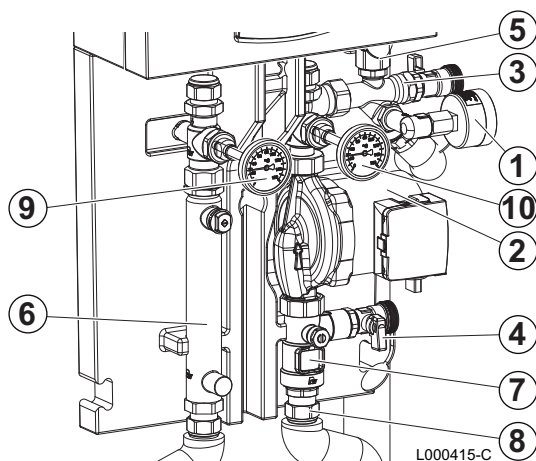
3 Description technique

3.1 Description générale

La station solaire est un module circulateur assemblé dont l'étanchéité a été contrôlée. La station solaire est conçue pour faire circuler le fluide caloporteur dans le circuit solaire et permettre le dégazage, le remplissage et la vidange de l'installation, ainsi que la visualisation de son bon fonctionnement. L'habillage / isolation permet la mise en place d'une régulation solaire SOL AEL sur la station, son raccordement et son paramétrage tout en laissant libre l'accès aux organes hydrauliques pour la mise en route et les interventions de maintenance. Pour un bon fonctionnement du circuit solaire, la station est composée des éléments de circulateur solaire et des dispositifs de sécurité suivants :

- ▶ Vannes à boisseau sphérique sur les tuyauteries départ et retour, et clapets anti-thermosiphon.
- ▶ Thermomètres départ et retour.
- ▶ Manomètre pour indiquer la pression de l'installation.
- ▶ Débitmètre pour l'affichage du débit dans le circuit solaire.
- ▶ Soupape de sécurité 6 bar.
- ▶ Séparateur d'air.
- ▶ Robinets de remplissage et de vidange.
- ▶ Raccords bicônes.
- ▶ Support pour fixation au mur.

3.2 Principaux composants




- | | |
|----|--|
| 1 | Manomètre |
| 2 | Pompe solaire |
| 3 | Vanne de remplissage |
| 4 | Vanne de vidange |
| 5 | Soupape de sécurité |
| 6 | Purgeur du circuit solaire |
| 7 | Débitmètre |
| 8 | Raccord bicône |
| 9 | Thermomètre départ rouge (Vers le préparateur) |
| 10 | Thermomètre retour bleu (Vers les capteurs) |

3.3 Principe de fonctionnement

3.3.1. Circulateur

La station solaire est équipée d'un circulateur adapté au circuit solaire qui règle le débit du fluide solaire. Le circulateur est raccordé électriquement par un câble avec connecteur livré avec la station.

 Les caractéristiques du circulateur sont visibles dans le chapitre suivant : "Caractéristiques techniques", page 9.

3.3.2. Débitmètre

① Indicateur de débit = Bord supérieur de la turbine

Le débitmètre permet la visualisation de la circulation du fluide dans le circuit, indépendamment d'une régulation.

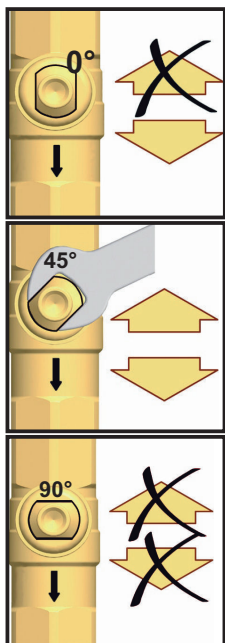


3.3.3. Clapets anti-thermosiphon

- 0°
 - ▶ Clapet anti-thermosiphon en service.
 - ▶ Passage uniquement dans le sens du flux (Flèche sur le tube).
- 45°
 - ▶ Clapet anti-thermosiphon complètement ouvert.
 - ▶ Passage possible dans les deux sens.
- 90°
 - ▶ Robinet à boisseau sphérique fermé.
 - ▶ Circulation bloquée.

- ▶ Pour le remplissage, la purge et le rinçage de l'installation, les robinets doivent être positionnés à 45°.
- ▶ Lorsque l'installation est en service, les robinets doivent être **ramenés en position verticale**.

Vérifier la circulation au niveau du débitmètre.



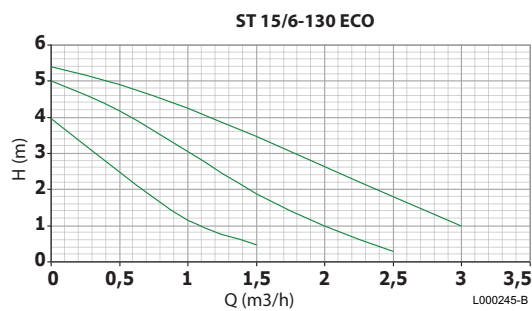
3.3.4. Soupape de sécurité

La station solaire est équipée d'une soupape de sécurité de 6 bar adaptée au circuit solaire (fluide et température). Pour un remplacement, utiliser le même type de soupape.

3.4 Caractéristiques techniques

Dimensions	Entraxe	100 mm
	Raccords pour conduites	Raccords bicônes DN78
	Raccord pour vase d'expansion	Filetage extérieur 3/4" (Joint plat)
	Sortie soupape de sécurité	Filetage intérieur 3/4"
Données de fonctionnement	Pression maximale admissible	PN 10
	Température maximale de service	120 °C
	Température maximale courte durée	160 °C < 15 min
	Teneur maximale en propylène glycol	50 %
Equipement	Soupape de sécurité	6 bar
	Manomètre	0-6 bar
	Clapets anti-thermosiphon	2 x 200 mmCE
	Circulateur	Wilo ST 15 / 6
Matériaux	Robinetterie	Laiton
	Joints	EPDM
	Clapets anti-thermosiphon	Laiton

3.4.1. Circulateur



4 Installation

4.1 Réglementations pour l'installation



ATTENTION

L'installation de l'appareil doit être effectuée par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.



ATTENTION

L'installation doit répondre en tout point aux règles (DTU, EN et autres...) qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.

4.2 Colisage

4.2.1. Livraison standard

La livraison comprend :

- ▶ Une station solaire.
- ▶ Un colis d'accessoires solaires.
- ▶ Une notice d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Désignation	N° de colis
DKS	ER399
Accessoires	ER414

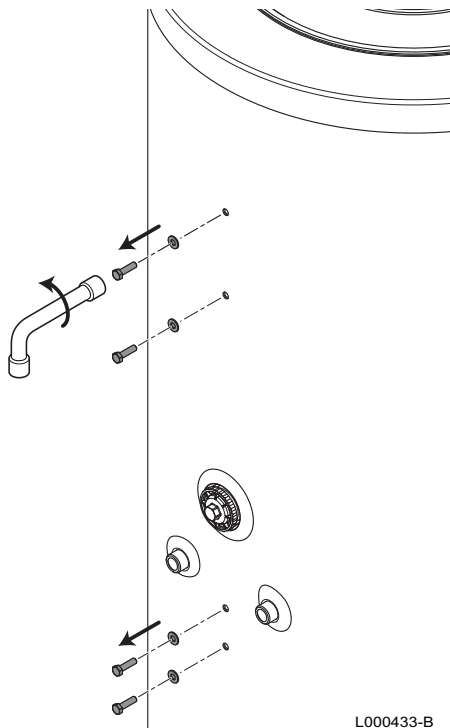
4.2.2. Accessoires

Désignation	N° de colis
Régulation solaire Sol AEL	ER401

4.3 Montage de la station solaire

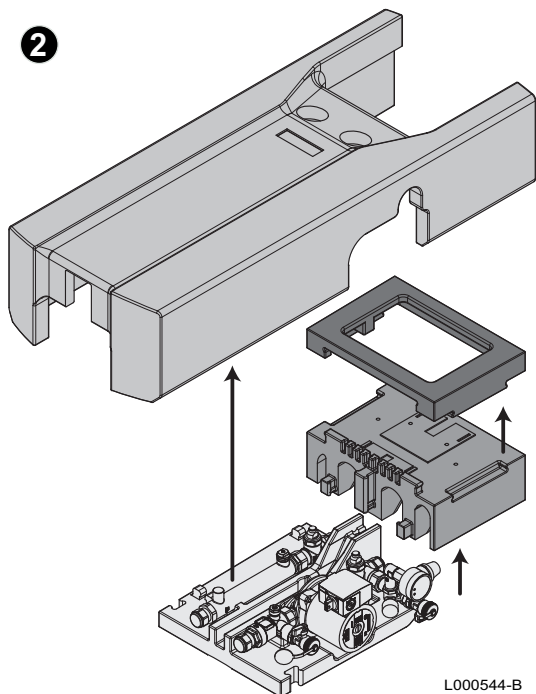
4.3.1. Mise en place sur un préparateur

1

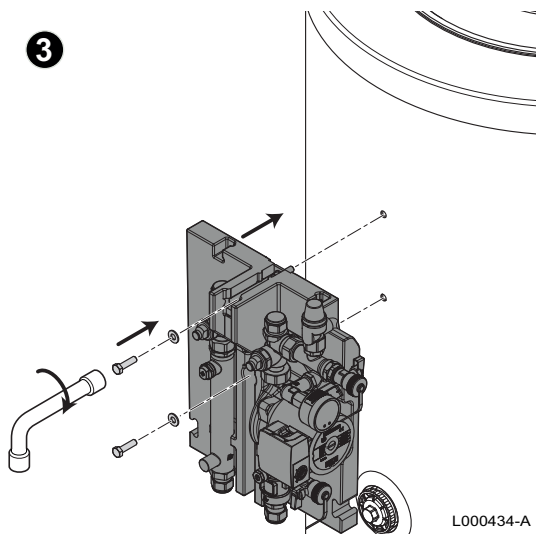


1. Enlever les vis fixées sur le préparateur.
Les vis seront utilisées pour monter la station solaire et le vase d'expansion.

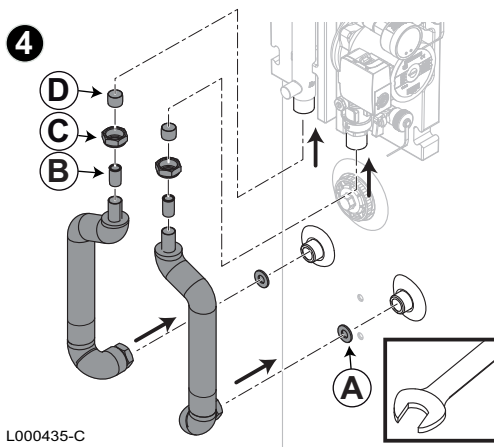
2



2. Déposer les coques isolantes avant et le support de la régulation.



3. Monter la station solaire.
Ne pas serrer complètement les vis.



4. Monter les 2 tubes sur les entrées-sorties solaires du préparateur.

A	Joint plat
B	Bague à glisser à l'intérieur du tube
C	Ecrou de serrage du raccord bicône
D	Bicône à glisser sur le tube

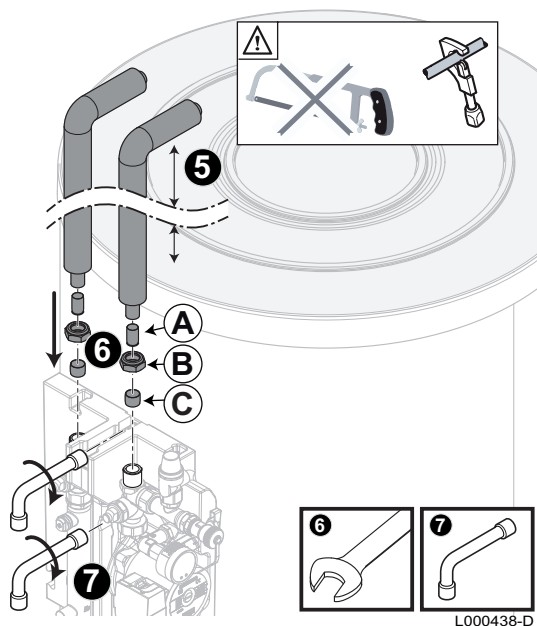
Veillez à respecter l'ordre de montage : Mettre en place en premier les bagues à l'intérieur des tubes, puis les écrous de serrage et en tout dernier les bicônes avant d'effectuer le serrage. Veillez à laisser un espace de 3 mm entre le bicône et l'extrémité du tube cuivre.



ATTENTION

Bien placer les tubes en butée pour les raccords bicônes.

Insérer le tube cuivre et ses composants (bague, écrou, olive) le plus loin possible dans le raccord de la station solaire. Serrer l'écrou à la main puis à fond d'un tour entier de clé à molette. Couple de serrage conseillé : 45 N.m.



5. Si nécessaire, couper les tubes à la longueur appropriée. Déterminer la longueur des tubes pour que le capot supérieur puisse toujours être enlevé.

**ATTENTION**

L'utilisation de la scie à métaux est à proscrire.

6. Monter les 2 tubes sur les entrées-sorties de la station solaire.

A	Bague à glisser à l'intérieur du tube
B	Ecrou de serrage du raccord bicône
C	Bicône à glisser sur le tube

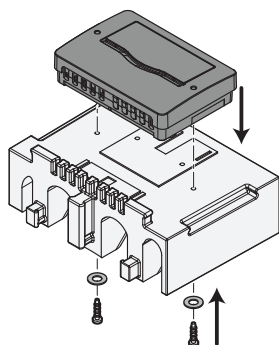
Veillez à respecter l'ordre de montage : Mettre en place en premier les bagues à l'intérieur des tubes, puis les écrous de serrage et en tout dernier les bicônes avant d'effectuer le serrage. Veillez à laisser un espace de 3 mm entre le bicône et l'extrémité du tube cuivre.

**ATTENTION**

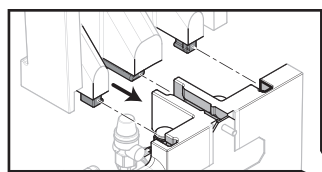
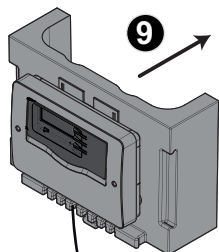
Bien placer les tubes en butée pour les raccords bicônes.

Insérer le tube cuivre et ses composants (bague, écrou, olive) le plus loin possible dans le raccord de la station solaire. Serrer l'écrou à la main puis à fond d'un tour entier de clé à molette. Couple de serrage conseillé : 45 N.m.

7. Serrer complètement les vis de la station solaire.
8. Visser la régulation sur son support.

8

L000439-B

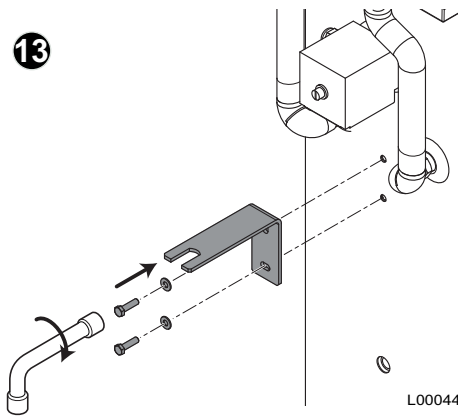
**9**

L000440-C

11

9. Enfiler le support de la régulation sur la station solaire.
10. Mettre en place les sondes de température.
 - ☞ Se reporter à la notice de la régulation.
11. Raccorder le circulateur avec le câble fourni.
12. Raccorder électriquement la régulation.
 - ☞ Se reporter à la notice de la régulation.

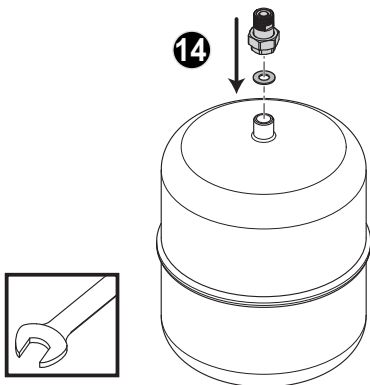
13



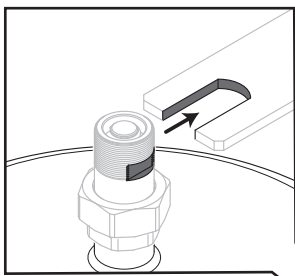
L000441-C

13. Monter le support du vase d'expansion.

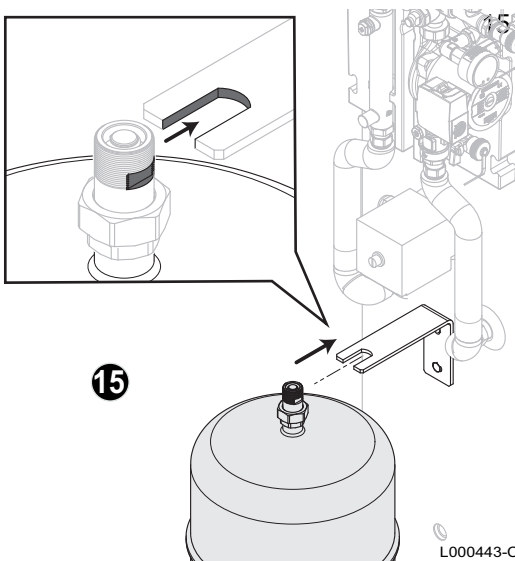
14



L000442-C

14. Mettre en place le raccord sur le vase d'expansion.
Couple de serrage : 10 N.m

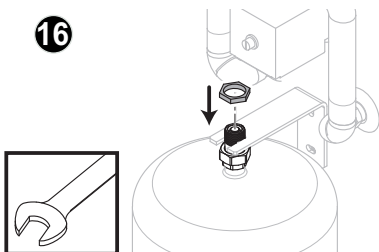
15



L000443-C

15. Enfiler la gorge du raccord dans la fourchette du support.

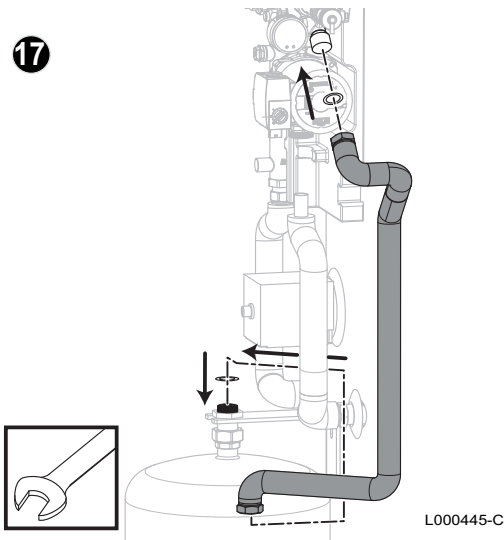
16



L000444-C

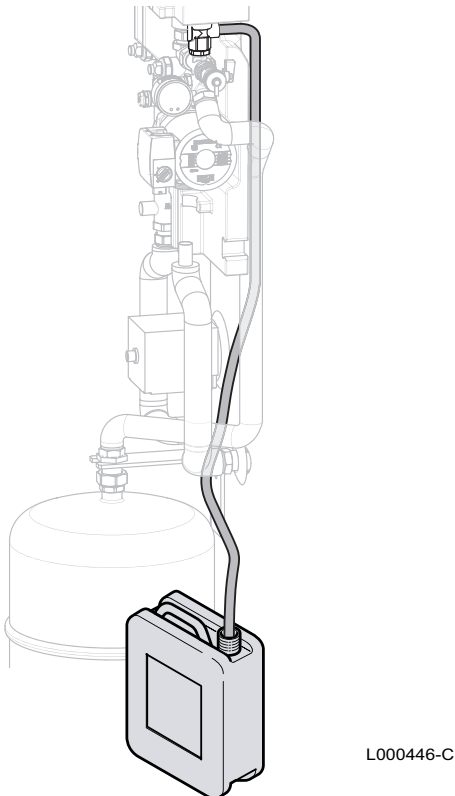
16. Serrer les écrous du raccord pour fixer le vase d'expansion.

17



17. Raccorder le vase d'expansion à la station solaire grâce au tube fourni.
Couple de serrage : 10 N.m


18



18. Visser le flexible sur la soupape de sécurité et insérer l'autre extrémité dans le bidon de récupération de glycol.
19. Après avoir mis en service la station solaire, monter la coque isolante avant.

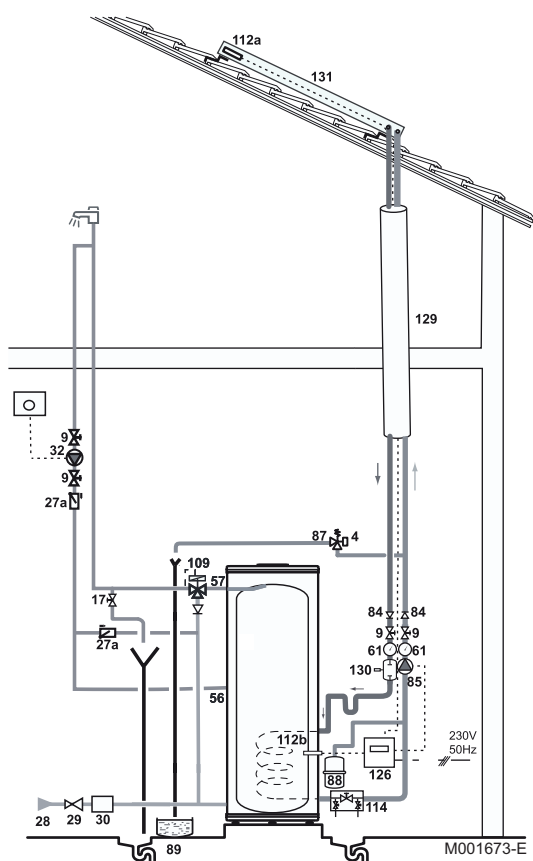
4.3.2. Montage sur un mur

La station solaire peut être montée au mur ou directement sur un préparateur solaire si celui-ci le permet. Raccorder la station solaire au circuit solaire à l'aide de tubes en cuivre Ø 18 au niveau des 4 raccords bicônes.

 Voir chapitre : "Schéma de raccordements hydrauliques", page 16.

Le vase d'expansion solaire peut être raccordé sur la station solaire en veillant à maintenir au minimum 50 cm de tube entre la soupape et le vase, pour permettre le refroidissement du fluide. La station comprend un flexible pour la liaison entre la soupape et le bac de récupération de fluide, ainsi que des douilles pour les raccords bicônes.

4.4 Schéma de raccords hydrauliques



- 4 Manomètre
- 9 Vanne de sectionnement
- 27a Clapet antithermosiphon
- 28 Entrée eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression
- 30 Groupe de sécurité
- 32 Pompe de bouclage ECS
- 56 Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire
- 57 Sortie eau chaude sanitaire
- 61 Thermomètre
- 84 Robinet d'arrêt avec clapet antiretour déverrouillable
- 85 Pompe circuit primaire solaire
- 87 Soupape de sécurité tarée et plombée à 6 bar
- 88 Vase d'expansion solaire
- 89 Réceptacle pour fluide caloporteur
- 109 Mitigeur thermostatique
- 112a Sonde capteur solaire
- 112b Sonde préparateur solaire
- 114 Dispositif de remplissage et de vidange du circuit primaire solaire
- 126 Régulation solaire
- 129 Tubes préisolés
- 130 Dégazeur à purge manuelle
- 131 Batterie de capteurs plans ou tubulaires

4.5 Remplissage du circuit primaire solaire



DANGER

L'installation ne doit pas être rincée ou remplie lorsque les capteurs solaires sont à plus de 100 °C (fort ensoleillement). L'échauffement des capteurs peut provoquer un échappement de fluide sous forme de vapeur pouvant causer des brûlures.



ATTENTION

Afin d'éviter les risques de gel dans l'installation, n'utiliser que du fluide caloporteur pour vidanger le circuit. Comme fluide solaire, utiliser un mélange eau-propylène glycol contenant au maximum 50 % de propylène glycol.

**ATTENTION**

Lors de la mise en service, remplir d'abord le préparateur avant le circuit solaire, afin de garantir une bonne évacuation de la chaleur.

**ATTENTION**

Pour éviter que des impuretés ne pénètrent dans le vase d'expansion, il est conseillé de séparer le vase d'expansion du reste de l'installation solaire pendant les phases de rinçage et de remplissage.

4.5.1. Processus de rinçage

**ATTENTION**

Utiliser une pompe à débit important (supérieur à 2 m³/h) pour 6 bar, ne pas utiliser de pompe manuelle.

**ATTENTION**

L'installation solaire est conçue de telle sorte qu'une vidange totale des capteurs est impossible.
L'antigel est intégré au mélange. L'installation solaire doit par conséquent impérativement être remplie et rincée avec du fluide caloporteur.

**ATTENTION**

Ne pas effectuer de rinçage en cas de rayonnement solaire direct (formation de vapeur) ou s'il y a risque de gel (risque de détériorations).

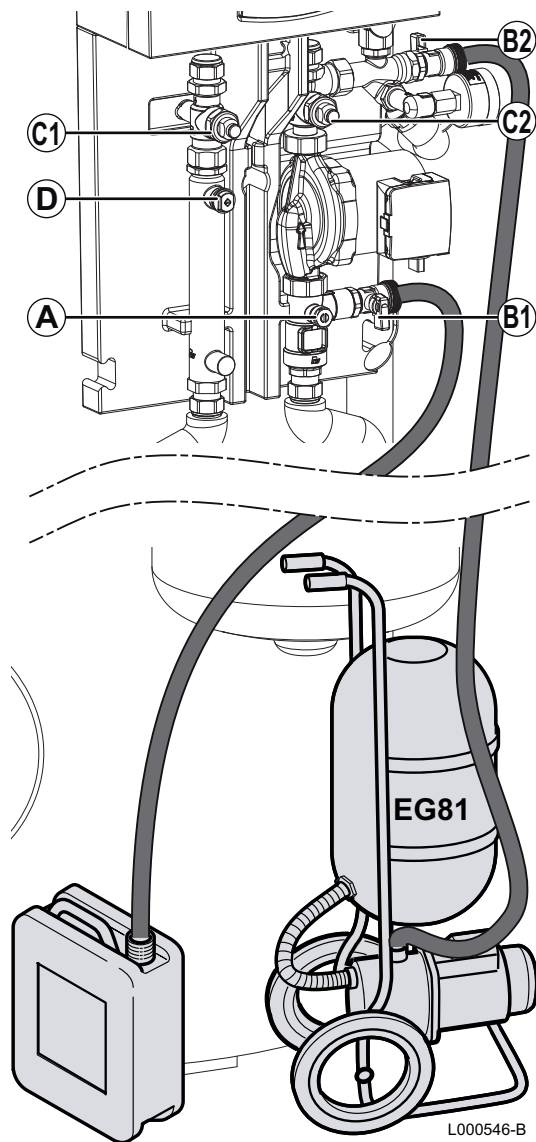
4.5.2. Rinçage



Le circuit solaire est rincé dans le sens d'écoulement normal, indiqué par la flèche sur le circulateur.

Lors de la mise en service, rincer méticuleusement l'installation solaire pour éliminer la grenaille, les dépôts et les résidus de décapant.

Durée de rinçage : 10 minutes



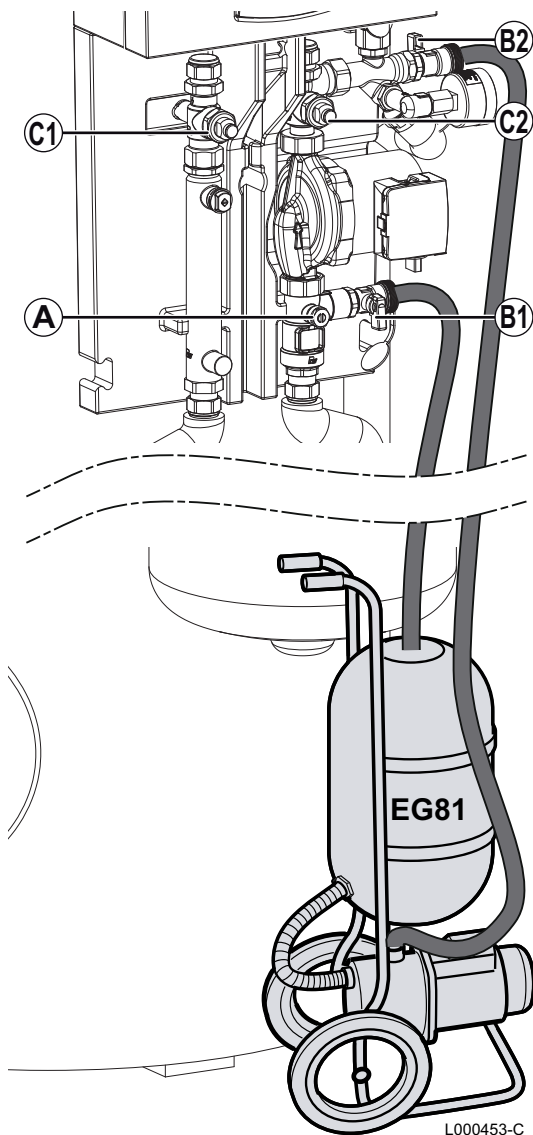
Fluide de rinçage : Fluide caloporteur

1. Ouvrir complètement (position 45°) la vanne départ (C1).
2. Fermer la vanne retour (C2).
3. Ouvrir la vanne du débitmètre (A).
4. Raccorder la station de remplissage à la station solaire. Le tuyau de remplissage doit être raccordé sur la vanne de remplissage (B2). Le tuyau de vidange doit être raccordé à la vanne de vidange (B1) ainsi qu'à un bidon de récupération du fluide caloporteur.
5. Ouvrir les vannes de remplissage (B2) et de vidange (B1).
6. Mettre en service la station de remplissage. Laisser tourner la station en veillant à ce qu'il y ait toujours assez de fluide.
7. Purger plusieurs fois à l'aide du bouchon purgeur (D), jusqu'à ce que le fluide caloporteur sorte sans bulles d'air et sans particules.
8. Pour purger la partie pompe, ouvrir et refermer lentement la vanne retour (C2).
9. Fermer la vanne de vidange (B1) et laisser monter la pression jusqu'à 5 bar, puis fermer la vanne de remplissage (B2).
10. Eteindre la station de remplissage.
11. Ouvrir les vannes retour C2 et départ C1 (position 0°).

4.5.3. Contrôle d'étanchéité

Le contrôle d'étanchéité de l'installation se fait avec le fluide caloporteur une fois le rinçage terminé.

- ▶ Pression d'essai : 3-4 bar
- ▶ Durée d'essai : 20 minutes



1. Ouvrir complètement (position 45°) la vanne départ (C1).
2. Fermer la vanne retour (C2).
3. Ouvrir la vanne du débitmètre (A).
4. Raccorder la station de remplissage à la station solaire.
5. Ouvrir les vannes de remplissage (B2) et de vidange (B1).
6. Mettre en service la station de remplissage.
7. Fermer la vanne de vidange (B1).
8. Après avoir atteint une pression de 5 bar, fermer la vanne de remplissage et éteindre la station de remplissage.
9. Si la pression de l'installation diminue, éliminer les défauts d'étanchéité.
10. Une fois la durée d'essai écoulée : laisser monter la pression de l'installation jusqu'à la pression de déclenchement de la soupape de sécurité (contrôle de fonctionnement).
11. Après le contrôle d'étanchéité, régler le circuit solaire à une pression de 2-3 bar.
12. Fermer les vannes de vidange et de remplissage.
13. Eteindre la station de remplissage.
14. Ouvrir les vannes retour C2 et départ C1 (position 0°).

En l'absence d'air dans le circuit solaire, la pression d'essai ne doit pas chuter.



ATTENTION

Le propylène glycol fuit très facilement. Les essais sous pression ne garantissent pas l'absence de fuites une fois l'installation remplie avec du propylène glycol sous pression. Pour cette raison, nous recommandons un contrôle d'étanchéité complémentaire une fois l'installation en service.



ATTENTION

Ne pas effectuer de contrôle d'étanchéité en cas de rayonnement solaire direct (formation de vapeur) ou s'il y a risque de gel (risque de détériorations).

4.5.4. Remplissage



ATTENTION

Avant le remplissage de l'installation, vérifier la précharge du vase d'expansion en fonction de la hauteur statique. (**Précharge** = Hauteur statique / 10 + 0.3 bar).



ATTENTION

Contrôler le raccordement à la batterie de capteurs et l'emplacement de la sonde capteur.

Pression de remplissage

La pression de remplissage doit être supérieure de 0.5 bar au prégonflage du vase d'expansion. Le mélange prêt à l'emploi doit être pompé directement à partir du bidon.

**ATTENTION**

Ne pas utiliser de pompe de remplissage manuelle.

Une durée prolongée de fonctionnement de la pompe solaire provoque déjà un prédégazage du circuit solaire.

Remplissage

Procéder comme pour le rinçage.

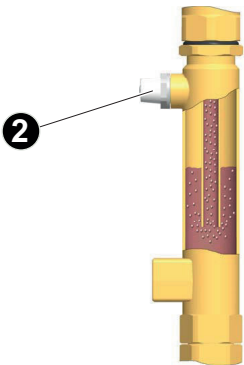
- ▶ Fluide caloporteur préconisé : Tyfocor LS.

4.5.5. Purge

Le purgeur à soupape manuelle sert à la purge de l'installation. Pour garantir une purge complète du circuit solaire, la vitesse de circulation du fluide doit s'élever à 0.3 m/s minimum.

Diamètre du tube (mm)		Débit (0.3 m/s)	
Diamètre extérieur	Diamètre intérieur	l/h	l/min
15	13	143	2.4
18	16	217	3.6
22	20	339	5.7

L'air purgé du fluide solaire est collecté en partie haute du purgeur et peut être évacué au niveau du bouchon de purge.



L000454-A

1. Mettre le circulateur en marche. Les bulles d'air sont dirigées vers les points de purge.
2. Purger plusieurs fois à l'aide du bouchon purgeur (2), jusqu'à ce que le fluide caloporteur sorte sans bulles d'air et sans particules.
3. Couper le circulateur.
4. Ouvrir le purgeur d'air puis le refermer.

**DANGER**

Selon la température du fluide et la pression du système, lorsqu'on ouvre la vis de dégazage, il peut arriver que le fluide jaillisse avec une certaine pression. Si le fluide est à température élevée, attention **DANGER DE BRÛLURE**.

Répéter plusieurs fois l'opération, un fonctionnement alterné de la pompe facilite le dégazage.

**ATTENTION**

Poursuivre la purge jusqu'à ce que le manomètre ne fluctue plus au démarrage ou à l'arrêt de la pompe. Si la pression chute de manière continue, réparer les fuites et rajouter du fluide caloporteur.



L'aiguille du manomètre peut bouger à cause de la modulation du circulateur.

**ATTENTION**

Après quelques jours de fonctionnement à température de service élevée, procéder à une nouvelle purge. Cette purge est nécessaire pour éliminer les petites bulles d'air se formant dans le propylène glycol à des températures de service élevées.

**ATTENTION**

Pour les installations réalisées en hiver, procéder à une purge en été.

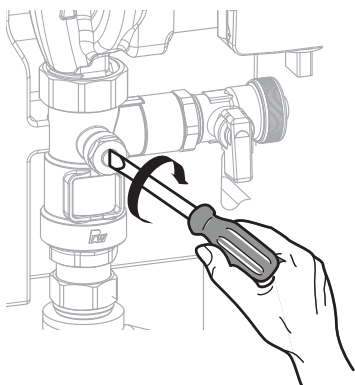
4.5.6. Réglage du débit

Respecter les instructions de débit volumique des manuels d'installation des capteurs solaires ou des régulation solaires.

1. Ajuster si nécessaire le débit en manipulant la vanne à boisseau sphérique située au dessus du débitmètre.
2. Mettre la régulation en mode automatique.



Les installations solaires équipées d'une régulation ne nécessitent pas de réglage du débit du circuit solaire ; il est important dans ce cas de maintenir le débitmètre ouvert au maximum afin de garantir le bon fonctionnement de l'installation.



L000455-A

5 Mise en service

5.1 Points à vérifier avant la mise en service



L'installation est remplie de fluide caloporteur sans aucune bulle d'air.

- ▶ Procéder à un contrôle visuel de l'étanchéité de tous les raccords de l'installation.
- ▶ Vérifier que les clapets anti-thermosiphon du départ et du retour soient en position "0°" pour permettre la circulation du fluide.
- ▶ Vérifier que la vanne située au dessus du débitmètre est ouverte.
- ▶ Vérifier que les vannes de remplissage et de vidange soient bien bouchonnées (les bouchons sont livrés dans le sachet notices).
- ▶ Vérifier le raccordement de la pompe solaire.
- ▶ Vérifier que la régulation est en mode automatique.



Se reporter à la notice de la régulation.

5.2 Procédure de mise en service



AVERTISSEMENT

- ▶ Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.
- ▶ Pendant le processus de chauffe, de l'eau peut s'écouler par le circuit de purge pour garantir la sécurité de l'installation. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

1. Laisser le fluide circuler quelque temps dans l'installation et contrôler à nouveau son étanchéité - (Régulation en mode manuel).
2. Ouvrir le purgeur du dégazeur à purge manuelle (nouvelle purge).
3. Amener la pression du circuit primaire solaire à la pression de service de 2-3 bar en complétant au besoin avec du fluide caloporteur.
4. Après quelques heures de fonctionnement, l'installation doit être purgée une nouvelle fois (au niveau du dégazeur). Après la purge, contrôler la pression de l'installation et, le cas échéant, rajouter du fluide.

6 Contrôle et entretien

6.1 Consignes générales



ATTENTION

- ▶ Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- ▶ Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

6.2 Contrôle et entretien du circuit solaire

6.2.1. Opérations d'entretien à effectuer

1. Contrôler le niveau du fluide caloporteur. Faire l'appoint en fluide solaire si nécessaire.
2. Contrôler la protection antigel.
3. Contrôler les pressions de l'installation et du vase d'expansion.
4. Le fluide caloporteur fuyant beaucoup plus facilement que l'eau, contrôler visuellement l'étanchéité de tous les raccords et joints.
5. Contrôler le fonctionnement de l'installation.

7 Pièces de rechange

7.1 Généralités

Si les opérations de contrôle et d'entretien ont révélé la nécessité de remplacer une pièce de l'appareil, utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine ou des pièces de rechange et des matériaux préconisés.



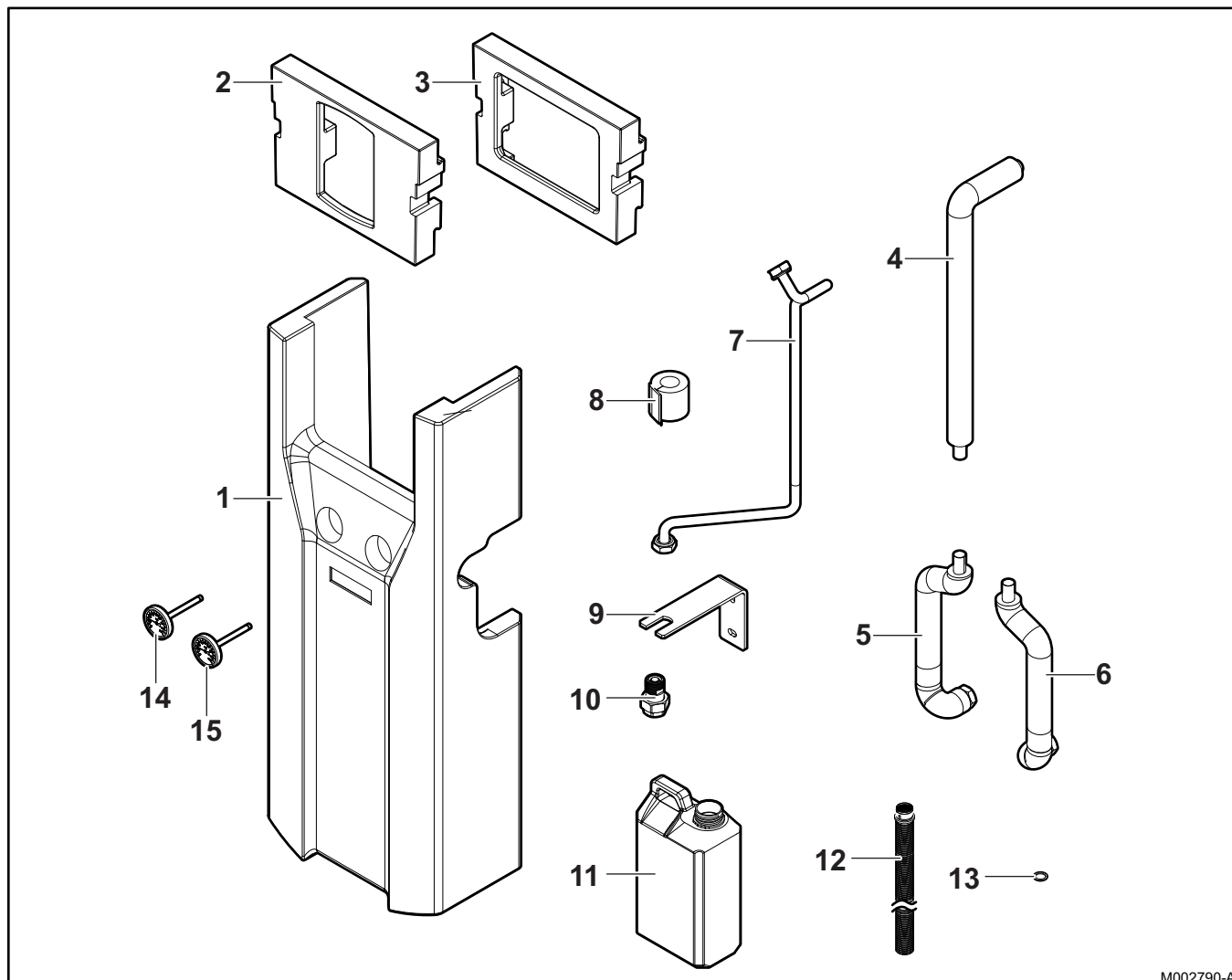
Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence figurant dans la liste.

7.2 Pièces détachées

Référence de la liste des pièces de rechange : 300028471

7.2.1. Station solaire

■ Vue d'ensemble

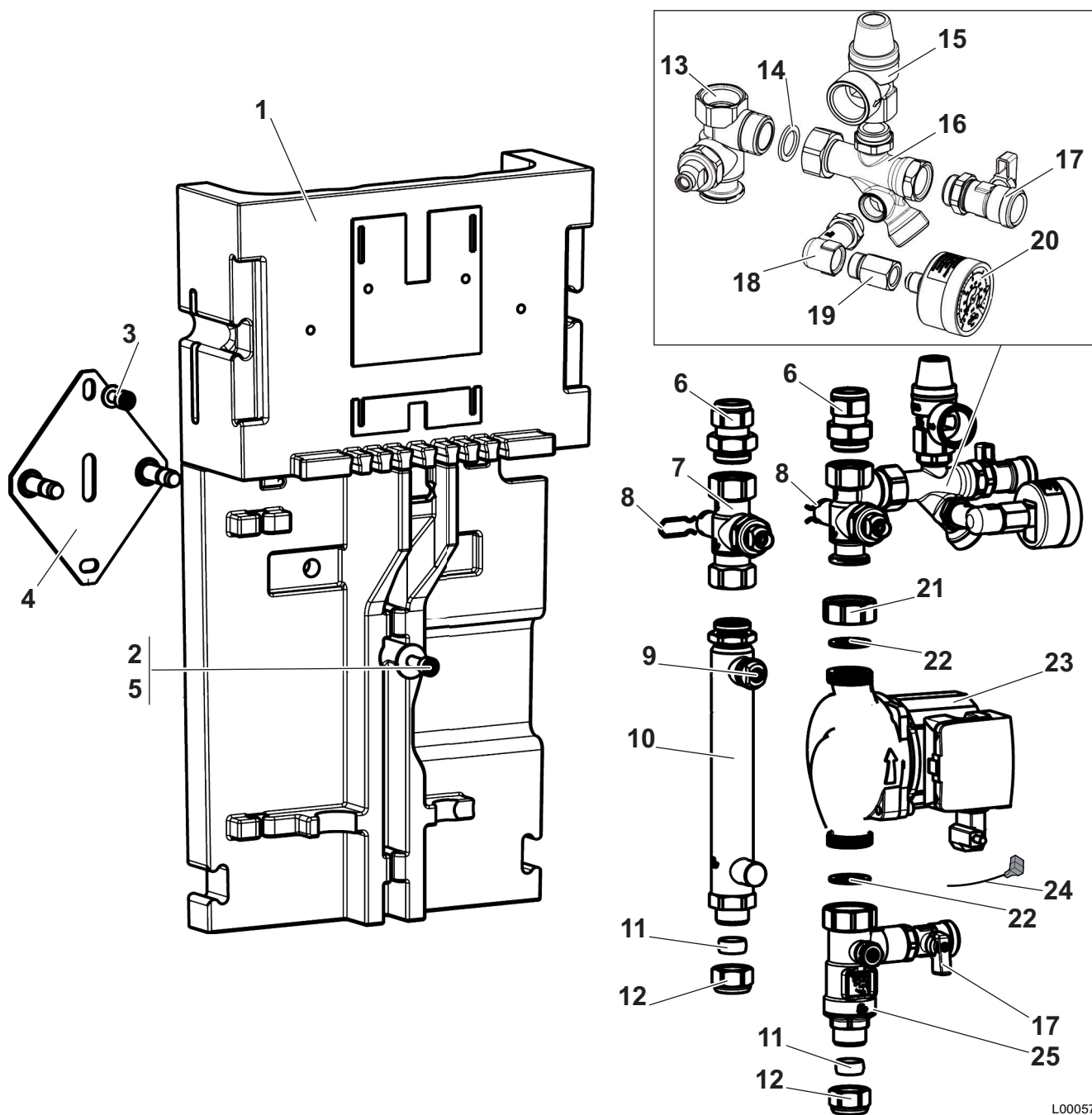


M002790-A

Repères	Référence	Désignation
1	300027858	Capot avant
2	300027855	Support régulation
3	300027856	Support régulation
4	300027874	Tube cuivre isolé - Haut
5	300027873	Tube cuivre isolé - Gauche
6	300027872	Tube cuivre isolé - Droite
7	300028300	Tube cuivre - Raccordement vase d'expansion
8	200021795	Isolation froid autocollante
9	300027869	Support de vase d'expansion
10	300027871	Raccord 3/4" pour vase d'expansion
11	300019281	Bidon de récupération de glycol - 2.5 litres
12	300018820	Flexible annelé - Diamètre 22 mm - Raccord 3/4" - Longueur 1700 mm

Repères	Référence	Désignation
13	95013060	Joint vert 24x17x2
14	300027938	Thermomètre bleu
15	300027862	Thermomètre rouge

■ Vue détaillée



L000576-B

Repères	Référence	Désignation
1	300028533	Module isolation arrière
2	300002992	Rondelle Ø 25x8.4x1.5
3	300028534	Vis M8x20
4	300028535	Console murale
5	300028536	Vis M8x25

Repères	Référence	Désignation
6	300028538	Douille de maintien bicône
7	300026341	Robinet 3/4" FF Clapet fix épingle
8	300019551	Épingle de fixation
9	300004141	Bouchon purgeur 3/8"
10	300028537	Dégazeur 3/4"
11	300028539	Bicône Ø 18.2x9 mm
12	300028540	Ecrou bicône Ø 18 mm
13	300026332	Robinet retour
14	300022601	Joint Ø 24x17x2 mm
15	97930837	Soupape de sécurité 6 bar
16	300026337	Corps du raccordement
17	300026343	Robinet de vidange 1/2"
18	300028531	Coude mâle/femelle 3/8"
19	300003218	Pièce de raccordement manomètre
20	300028532	Manomètre 0-6 bar diamètre 50 mm
21	300010046	Ecrou 1"
22	300010041	Joint Ø 1/2"
23	300019797	Circulateur ST15/6-130 6H
24	300010944	Câble circulateur - 2 m
25	300028541	Régleur de débit 1/2" - 0.5-15 litres/minutes

8 Garanties

8.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout notre réseau restent bien entendu à votre disposition.

8.2 Conditions de garantie

France : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique : Les dispositions qui suivent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse : L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits .

Portugal : Les dispositions suivantes ne portent pas atteinte aux droits des consommateurs, inscrit dans le décret-loi 67/2003 du 8 avril tel que modifié par le décret-loi 84/2008 du 21 mai, garanties relatives aux ventes de biens de consommation et d'autres règles de mise en oeuvre.

Autres pays : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- ▶ aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales,
- ▶ aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation,
- ▶ à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils,
- ▶ aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

Les droits établis par la directive européenne 99/44/CEE, transposée par le décret législatif N° 24 du 2 février 2002 publiée sur le J.O. N° 57 du 8 mars 2002, restent valables.

CE

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

08/03/2012



300028471-001-A

DDTH - 57, rue de la Gare
F - 67580 MERTZWILLER